



## PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 28/02/2022



#### Lancement du portail [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) dédié aux élections en France

Dans quelques semaines, les Français seront appelés aux urnes. La prochaine élection présidentielle aura lieu les **10 et 24 avril 2022**.

Pour s'exprimer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Afin de retrouver toutes les informations utiles relatives aux élections, rendez-vous sur le site <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52  
✉ [valerie.jandot@correze.gouv.fr](mailto:valerie.jandot@correze.gouv.fr)

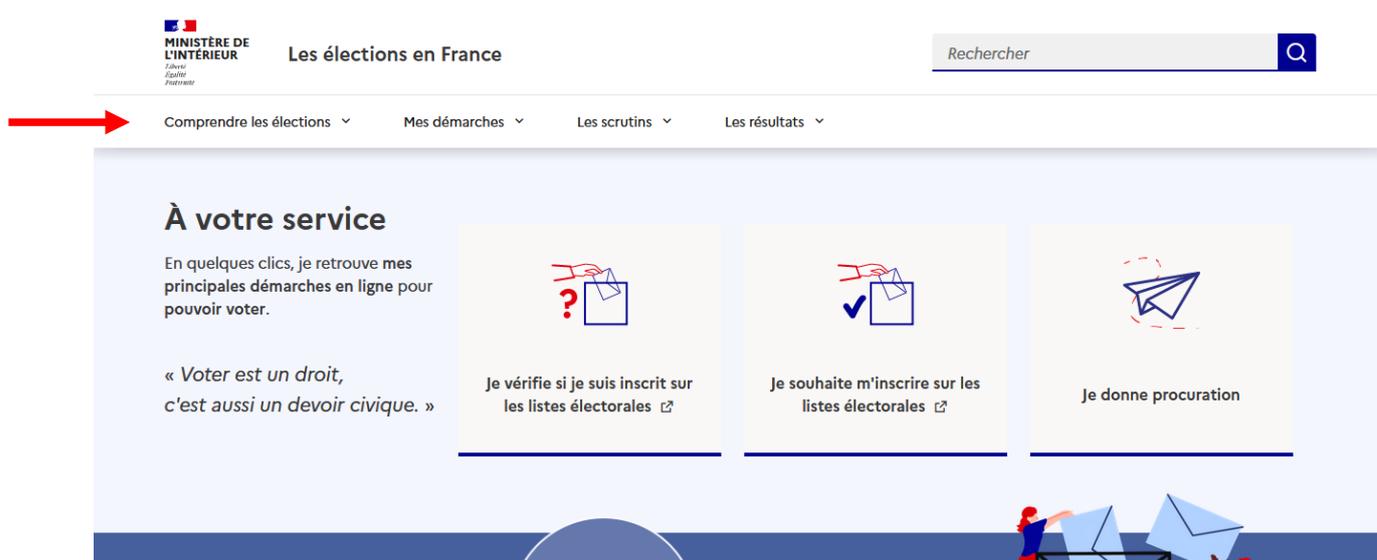
1, Rue Souham  
BP 250  
19012 TULLE Cedex



## Un portail à votre service

Pour la première fois, ce portail ergonomique et intuitif, centralise sur une même plateforme l'ensemble des démarches relatives aux élections en France. Le design aéré et moderne permet de naviguer facilement entre les différentes rubriques des 4 onglets suivants :

- Comprendre les élections
- Mes démarches
- Les scrutins
- Les résultats



### Onglet « Comprendre les élections » :

L'onglet «Comprendre les élections» précise, à travers plusieurs items, le rôle et la finalité démocratique du vote, le financement des campagnes électorales ou encore l'organisation administrative et institutionnelle des élections.

Une riche Foire Aux Questions (FAQ), actualisée régulièrement par les services du ministère de l'Intérieur, est également accessible grâce à cet onglet .

Elle regroupe les interrogations les plus fréquentes au sujet des élections en France. Qui peut voter ? Quelles sont les mesures prises pour les élections au regard du contexte sanitaire ? Comment et où voter ? etc.

Toutes les questions les plus communément posées par les internautes trouvent ainsi leur réponse.

## Cabinet de la préfète Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52  
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham  
BP 250  
19012 TULLE Cedex



## Onglet « Mes démarches » :

L'onglet «Mes démarches» a été pensé pour permettre en quelques clics, d'être redirigé vers les sites officiels sur lesquels il est possible d'effectuer des démarches en ligne notamment sur :

- la vérification de sa situation électorale
- la possibilité de s'inscrire en ligne sur les listes électorales **jusqu'au 2 mars 2022 en ligne et jusqu'au 4 mars 2022 en mairie**
- les modalités d'établissement d'une procuration.

## Onglet « les scrutins »

L'onglet «Les scrutins» permet de connaître les différents types d'élections organisées en France - élections présidentielle, législatives, sénatoriales, européennes, régionales, départementales, municipales ou encore les consultations de type référendaire – leur calendrier, leurs modalités d'organisation, la compétence de leurs élus, etc.

## Onglet « Les résultats »

L'onglet «Les résultats» permet de consulter en direct les résultats provisoires au fur et à mesure des remontées lors des soirées électorales de l'élection présidentielle pour le premier tour, le 10 avril 2022 et le second tour, le 24 avril 2022, ainsi que les résultats définitifs après chaque élection.

Elle donne accès à leur certification dans l'ensemble des bureaux de vote tout au long des journées électorales.

Cette rubrique donne également accès aux résultats des précédents suffrages.

## Cabinet de la préfète Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52  
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham  
BP 250  
19012 TULLE Cedex

